

**CAPN n° 1
AFiP & AGFiP**



**La CGC à vos
côtés pour vous
accompagner et
vous défendre**

Le + syndical

**Du 29 novembre au 6 décembre 2018, éliez
vos représentants à la Commission Administrative
Paritaire Nationale des AFiP et des AGFiP (CAPN n° 1).**

Pourquoi voter pour la CFE-CGC Finances Publiques ?

AFiP et AGFiP, cadres dirigeants ou responsables des structures aux plus forts enjeux au sein de la DGFIP, vous agissez dans un univers durablement impacté par :

- des publications successives abruptes sur la DGFIP, en particulier le rapport de la Cour des comptes de juin 2018, qui remettent en cause votre engagement et votre travail ;
- un silence sur le devenir des missions et sur votre positionnement (quelles véritables déclinaisons d'AP 2022 ?) ;
- une contradiction entre le resserrement rapide du réseau de la DGFIP et l'objectif de renforcer les services de proximité, dans un contexte d'accélération des suppressions d'emplois ;

Dans une administration soumise à un plan social permanent depuis près d'une vingtaine d'années, il est temps qu'une profonde réflexion s'engage au sein des ministères financiers dans le cadre d'un véritable dialogue social.

Pour sa part, la CFE-CGC Finances Publiques, fière de ses valeurs humanistes et réformistes, continuera à se tenir à vos côtés pour vous accompagner et vous défendre par ses interventions au sein de la CAPN n°1, compétente pour chacun des moments clés de votre parcours.

**La CFE-CGC Finances Publiques vous propose
UNE DEMARCHE SYNDICALE RESPONSABLE,
VIGILANTE ET SANS COMPLAISANCE**

**En votant pour la CGC, vous vous donnez des moyens
d'action supplémentaires pour défendre vos droits**

**CAPN n° 1
AFiP &
AGFiP**



**La CGC à vos
côtés pour vous
accompagner et
vous défendre**

Le + syndical

La CFE-CGC à vos côtés pour vous défendre :

Préserver la transparence et l'équité :

Le malaise général des cadres est aujourd'hui porté à un degré tel que la DG s'apprête à diffuser des « points de repère AFiP ». Cette avancée réclamée par vos représentants CGC de la CAPN n°1 depuis 2015 soulève toutefois encore beaucoup de questions.

Durée de séjour dans le grade, exercice de plusieurs métiers, retours d'informations personnalisés de la part de la Centrale, mobilités géographiques et fonctionnelles, passage à l'indice HEC, accès au grade ou à la classe supérieure, incidence des recrutements au tour extérieur : autant de sujets pour lesquels la CFE-CGC Finances Publiques demande des éclaircissements, tant ils peuvent être lourds de conséquences à l'heure des choix pour les AFiP et les AGFiP.

Donner du sens à notre action :

Si les AFiP et les AGFiP ont bien pris conscience que notre administration ne pourra plus être la même, quelles que soient les incantations portées contre les changements, ils n'entendent pas pour autant accepter toutes les réorganisations proposées sans les confronter à la réalité des femmes et des hommes qui les portent. L'un des enjeux des prochaines années sera de parvenir à concilier le maintien d'une activité de haut niveau et les inévitables restructurations dans un contexte d'accélération des suppressions d'emplois et de contraintes budgétaires fortes.

Vous accompagner et vous défendre :

Conséquence de ces défis, les responsabilités inhérentes aux fonctions de cadres dirigeants loyalement assumées au quotidien par les AFiP et AGFiP infiltrent et impactent avec une intensité croissante la vie professionnelle voire personnelle de ces derniers.

**La CFE-CGC Finances Publiques, humaniste et réformiste,
se tient à vos côtés pour vous accompagner et vous
défendre.**

**Avec la CFE-CGC vous votez pour des collègues qui
s'engagent à vos côtés pour vous aider et vous défendre !**